



U.F.R. des Sciences Humaines

Département d'Histoire

LICENCE 3

Les annales des sujets

Session 1 – Avril/Mai 2014

UNIVERSITE de DIJON
Département d'Histoire

Examens – Avril/Mai 2014

UE Fondamentale

LICENCE 3^{ème} année
SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite : UE6 – Fondamentale 1
Histoire grecque

Date, horaire et lieu de l'épreuve : mercredi 07 mai 2014
8h à 12h
Salle 201

Responsable du sujet : M. DUCHENE Hervé

Durée de l'épreuve : 4 heures

Indications : Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1 (commentaire)

Portrait de l'Athénien dans la Grèce classique

Concluant son étude la Vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès, Robert Flacelière jette un regard d'ensemble sur sa démarche et fait le portrait de l'Athénien vivant à l'époque classique.

Quand on retrace la vie quotidienne dans un pays donné, à un moment donné, on se condamne à montrer surtout l'extérieur des choses et leur extérieur le plus banal, qui est précisément le plus quotidien. [Il convient de parler] de la ville basse d'Athènes, de ses rues mal odorantes, mal dessinées, non éclairées la nuit, de ses maisons pour la plupart médiocres et sans beauté. Il faut énumérer les métiers les humbles que pratiquaient les gagne-petit de ce peuple industriel et doué du goût le plus sûr. Il faut citer quelques passages d'auteurs anciens — surtout Aristophane et Lysias - parce qu'ils nous paraissent évocateurs de tel ou tel trait de la vie quotidienne.

Il est vrai que ce livre, tel qu'il est, peut servir d'antidote à une certaine littérature qui, depuis la Renaissance, présente aux lecteurs une Grèce idéale, imaginée, rêvée, mais non pas réelle. Devons-nous vanter collectivement l'excellente hygiène et la vigueur saine d'un peuple qui, au vrai, ne se lavait jamais les dents, n'usait pas de mouchoirs, s'essuyait les doigts aux cheveux, crachait par terre et mourait à l'envi de paludisme et de tuberculose, même quand il n'y avait les années terribles des famines et des pestes ? On ne découvre pas sans stupéfaction qu'un esprit critique comme Taine s'est imaginé une Grèce de jeux et de concours de beauté, où il n'y aurait eu presque que des Vénus de Milô. [...] Il n'y a pas seulement de nos jours, comme dans l'antiquité, "un mirage spartiate", mais aussi et surtout un "mirage athénien", et plus généralement un "mirage grec".

Les Athéniens ont inventé la liberté civique et la démocratie, ce qui est un immense mérite. Mais peut-on oublier le nombre des esclaves, l'impérialisme conquérant de Périclès, sa dureté dans la répression des révoltes. Athènes, la plus libérale assurément de toutes les cités grecques, nous apparaît elle-même bien souvent comme une ville égoïste, cruelle et dure, pour tout dire vraiment "totalitaire" : avec quelle parcimonie, notamment, elle accordait le titre envié de citoyen !

[...] L'Athénien "beau et bon", ce gentleman de noble race, identifiait beauté et vertu, laideur et vice et s'abstenait naturellement de tout mensonge, de toute bassesse : il avait trop souci de sa réputation et était trop avide d'estime et d'honneur. Mais il n'est pas douteux qu'il s'agisse d'une morale fondée sur l'opinion, sur le qu'en-dira-t-on et les apparences. Platon l'a bien montré. Certes, les jeunes gens qui peuplent ses dialogues sont loyaux, sympathiques et charmants, mais rien (sauf les leçons de Socrate, si rarement appliquées) ne peut les empêcher de devenir avec l'âge, des Alcibiade ou des Calliclès, tant le désir d'être forts et puissants pour acquérir de la gloire prime chez eux tout autre sentiment ! [...] Enfin, cet "amour de la vie", dont tant d'auteurs nous rebattent les oreilles à propos de la Grèce antique, a, certes, bien existé : les Hellènes, comme tant d'hommes d'autres pays et de tous les temps ont aimé la vie et, d'abord, la lumière du soleil, la clarté diaphane de leur ciel presque toujours serein, qu'il est si dur d'abandonner pour l'ombre de l'Hadès. Mais ils ont goûté les charmes de l'existence sans illusion, sans optimisme béat, les yeux grands ouverts sur la condition humaine. Leur croyance la plus ordinaire est que la vie est dure, que les dieux, impitoyables et jaloux, nous envoient plus de peines que de joies et que le seul bien inaliénable de l'homme, c'est de pouvoir dominer un sort contraire. L'homme plus fort que son destin, c'est peut-être le dernier mot de la sagesse grecque.

Nous avons voulu montrer les Grecs anciens, et surtout les Athéniens, tels qu'ils furent avec leurs misères, mais aussi avec leur grandeur. Celle-ci l'emporte tellement qu'il paraît bien inutile d'idéaliser un tel peuple. Oui, les Athéniens ont fait périr Socrate injustement, mais Socrate lui-même était Athénien, et quel homme, simplement homme, fut jamais plus grand que Socrate ?

Robert Flacelière, *La Vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Hachette, 1ère édition, 1959.

Vous commenterez ce texte en vous demandant si l'image de la vie quotidienne athénienne ainsi décrite correspond aux perspectives et aux acquis de la recherche récente.

SUJET 2 (dissertation)

Maîtres et esclaves au quotidien dans le monde grec antique.

LICENCE 3^{ème} année
SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite : UE6 – Fondamentale 1
Histoire romaine

Date, horaire et lieu de l'épreuve : mercredi 07 mai 2014
8h à 12h
Salle 201

Responsable du sujet : M. STEIN Christian

Durée de l'épreuve : 4 heures

Indications : Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1 (commentaire)

Donc, comme le dit l'oracle et le prouve la vérité, tant que tous ces rites furent dûment accomplis, l'Empire des Romains demeura intact et ils continuèrent à avoir sous leur domination pour ainsi dire l'ensemble de notre monde ; mais lorsque, après que Dioclétien eut abdiqué le pouvoir impérial, la fête eut été négligée, l'Empire tomba peu à peu en ruine et fut insensiblement envahi en grande partie par les Barbares, comme les événements mêmes nous l'ont montré ; je désire aussi prouver la véracité de mon assertion par des considérations chronologiques. En effet, à partir du consulat de Chilon et de Libon, sous lequel Sévère célébra les Jeux Séculaires, jusqu'à l'année où Dioclétien fut pour la neuvième fois et Maximien pour la huitième fois consul, cent un ans s'écoulèrent ; c'est alors que Dioclétien, d'empereur qu'il était, devint un simple particulier, et que Maximien fit de même ; tandis que Constantin et Licinius étaient déjà pour la troisième fois consuls, le terme de cent dix ans vint à échéance, et il fallait alors célébrer la fête selon la coutume établie ; mais comme on négligea cela, il était certes fatal que la situation en arrive à l'état catastrophique qui aujourd'hui nous accable.

Or, Dioclétien mourut trois ans après, et ceux qui alors étaient déjà empereurs, Constance et Galère, désignèrent comme Césars Sévère et Maximin – qui était le fils de la sœur de Galère – et leur confièrent, à Sévère l'Italie et à Maximin les territoires de l'Orient. Alors que la situation générale était favorable et que partout les Barbares, à la suite du succès des expéditions précédentes contre eux, ne songeaient qu'à se tenir tranquilles, Constantin – né des rapports qu'une femme obscure et qui n'était pas l'épouse légitime de l'empereur Constance avait eus avec celui-ci – déjà possédé par l'idée de pouvoir impérial, et rempli d'un désir accru après que Sévère et Maximin eurent obtenu la dignité de César, décida de quitter l'endroit où il demeurait précisément et de se rendre auprès de son père Constance, qui se trouvait dans les provinces transalpines et avait sa résidence fixe en Bretagne. Comme il craignait d'être tôt ou tard arrêté dans sa fuite – en effet, pour beaucoup déjà, le désir qui le tenait de s'emparer du pouvoir impérial était notoire – il mutilait dans les relais les chevaux qui étaient entretenus aux frais de l'Etat quand il passait le relais, les abandonnait une fois rendus inutilisables et se servait des chevaux stationnés plus loin ; en agissant de même à chaque étape, il empêcha l'avance de ceux qui le poursuivaient et s'approcha lui-même des provinces où se trouvait son père.

Or il arriva que l'empereur Constance mourut juste à ce moment ; les soldats de la cour estimèrent qu'aucun de ses enfants légitimes n'était capable d'assumer l'Empire et, constatant par ailleurs que Constantin avait belle prestance et en même temps exaltés par l'espoir de magnifiques cadeaux, ils revêtirent ce dernier de la dignité de César. Lorsque, conformément à la coutume, son portrait fut exposé à Rome, Maxence, le fils de Maximien Hercule, estima qu'il n'était pas supportable que Constantin, né d'une femme obscure, arrive à son but, tandis que lui, le fils d'un empereur si remarquable, demeurait livré au

hasard, cependant que d'autres exerçaient le pouvoir de son père. Il s'assura la collaboration, pour son entreprise, des officiers supérieurs Marcellien et Marcel, et de Lucien, qui était chargé des distributions de viande de porc que l'Etat faisait au peuple romain, et en plus celle des soldats de la cour, qu'on appelle prétoriens ; grâce à eux, il fut porté sur le trône impérial et promit expressément de récompenser par d'importants présents ceux qui lui offraient le pouvoir [...]

Lorsque tout le pouvoir fut aux mains de Constantin seul, il ne cacha désormais plus la méchanceté qui lui était naturelle, mais prit la liberté d'agir dans tous les domaines selon son bon plaisir ; il célébrait encore les rites ancestraux, non pas par respect, mais par intérêt ; c'est pourquoi il obéissait aussi aux devins, dont il avait éprouvé qu'ils avaient prédit la vérité au sujet de tout ce qui lui avait réussi ; lorsqu'il arriva à Rome tout plein de jactance, il crut nécessaire d'inaugurer son impiété dans ses propres lares. En effet, son fils Crispus, qui avait été jugé digne du rang de César, comme je l'ai dit auparavant, et avait été soupçonné d'avoir une liaison avec sa belle-mère Fausta, il le fit mourir sans aucun égard pour les lois naturelles ; comme Hélène, la mère de Constantin, s'indignait d'une telle violence et ne pouvait admettre le meurtre du jeune homme, Constantin, comme pour la consoler, porta remède à ce mal par un mal pire ; après avoir en effet ordonné de chauffer outre mesure un bain et y avoir placé Fausta, il ne l'en ressortit que morte. Comme il avait ces crimes sur la conscience, et qu'en outre il n'avait fait aucun cas des serments, il alla trouver les prêtres et leur demanda des sacrifices expiatoires pour ses méfaits ; ceux-ci lui ayant répondu qu'il n'existait aucune expiation assez efficace pour purifier de telles impiétés, un Egyptien, arrivé d'Espagne à Rome et devenu familier des femmes du palais, rencontra Constantin et affirma fortement que la croyance de chrétiens détruisait tout péché et comportait cette promesse que les infidèles qui s'y convertissaient étaient aussitôt lavés de tout crime. Ayant accueilli très favorablement cet exposé, s'étant détaché des rites ancestraux et ayant admis ce que l'Egyptien lui proposait, Constantin entra dans la voie de l'impiété en concevant de la défiance envers la divination ; comme en effet, grâce à elle, beaucoup de succès qui lui avaient été annoncés s'étaient effectivement réalisés, il craignit que l'avenir ne soit une fois révélé à d'autres aussi qui s'enquerraient de quelque point dans un sentiment hostile à son égard et en vint, sur la base de ces préjugés, à faire cesser ces pratiques. Lorsqu'arriva la fête traditionnelle au cours de laquelle il fallait que l'armée monte au Capitole et accomplisse les rites coutumiers, Constantin craignit les soldats et participa à la fête ; mais l'Egyptien lui ayant envoyé une apparition blâmant sans réserve cette montée au Capitole, il se tint éloigné de la sainte cérémonie et excita la haine du Sénat et du peuple.

Comme il ne supportait pas d'être blâmé pour ainsi dire par tout le monde, il chercha une ville qui contrebalançât Rome et où il lui faudrait établir un palais [...].

SUJET 2 (dissertation)

L'Orient romain dans l'Antiquité tardive

LICENCE 3^{ème} année
SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE6 – Fondamentale 1
Histoire médiévale 1

Date, horaire et lieu de
l'épreuve :

lundi 05 mai 2014
8h à 12h
Amphithéâtre BIANQUIS

Responsable du sujet :

M. FOSSIER Arnaud

Durée de l'épreuve :

4 heures

Indications :

Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafés
et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

**Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants
sur la copie d'examen.**

***RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique
est strictement interdit.***

SUJET 1 (commentaire de document)

INTERROGATOIRES DESTINÉES AUX « CROYANTS » DE LA SECTE DES MANICHEENS.

Tout d'abord, on demandera au prévenu s'il a vu ou connu quelque part un ou plusieurs hérétiques, les sachant ou croyant tels de nom ou de réputation, où il les a vus, combien de fois, avec qui et quand ;

Item, s'il a eu quelque relation familière avec eux, quand et comment, et qui l'a placé dans une telle familiarité ;

Item, s'il a reçu dans sa maison un ou plusieurs hérétiques, lequel ou lesquels et qui les avait amenés là et combien de temps ils y restèrent et qui leur a fait visite et qui les a emmenés et où ils allèrent ;

Item, s'il a entendu leur prédication et ce qu'ils disaient ou enseignaient ;

Item, s'il les a adorés, s'il a vu d'autres personnes les adorer ou leur faire la révérence à la façon hérétique et quel était le mode d'adoration ;

Item, s'il a manqué du pain béni par eux et quelle était la manière de bénir ce pain ;

Item, s'il a conclu avec eux un pacte ou une convention, par lequel il désirait être reçu, lors de sa fin, dans leur secte et leur ordre ;

Item, s'il les a salués ou s'il a vu d'autres personnes les saluer à la mode hérétique, c'est-à-dire en posant les mains sur les deux joues de l'hérétique, en inclinant la tête, la penchant alternativement vers les deux joues et répétant trois fois : *Benedicite*, ce qui est la façon de saluer qu'observent les « croyants » effectifs à l'arrivée et au départ des hérétiques ;

Item, s'il a assisté à l'hérétication de quelque personne et comment celle-ci s'est opérée ; quel était le nom du ou des hérétiques et les personnes présentes, l'endroit de la maison où gisait le malade, le temps que dura la cérémonie, l'heure à laquelle elle eut lieu et si la personne hérétiquée a légué quelque chose aux hérétiques et quoi et combien et qui a acquitté le legs et si l'adoration a été rendue à l'hérétique et si la personne hérétique succomba de cette maladie et où elle fut ensevelie et qui amena ou remmena le ou les hérétiques ;

Item, ce qu'il a entendu dire ou enseigner contre la foi et contre les sacrements de l'Église romaine et ce qu'il a entendu dire du sacrement d'eucharistie, du baptême et du mariage, de la confession des péchés faite aux prêtres, de l'adoration ou de la vénération de la sainte Croix et des autres erreurs exposées ci-dessus ; [...]

Item, s'il a été antérieurement appelé ou cité devant un inquisiteur et quand et pourquoi et s'il a confessé quelque chose sur le fait d'hérésie et s'il a abjuré l'erreur devant un inquisiteur et s'il a été réconcilié ou absous ; [...]

Item, si ses parents ont été « croyants » ou sympathisants des hérétiques ou ont été condamnés à des pénitences pour fait d'hérésie.

C'est là l'interrogatoire général de ladite secte dont le zèle discret et l'habileté de l'inquisiteur sauront fréquemment tirer parti dans l'examen de points spéciaux.

INSTRUCTION OU REMARQUE GENERALE. À propos de ce qui précède, il convient de noter et de remarquer que si l'on pose tant de questions et si, à l'occasion, selon la diversité des personnes et des faits, on en ajoute d'autres pour dénicher et extorquer davantage de vérité, il n'est pas expédient toutefois de consigner par écrit toutes les interrogations, mais celles-là seulement qui touchent avec le plus de vraisemblance à la substance ou à la nature du fait et qui semblent serrer de plus près la vérité. Si, en effet, une déposition présentait un interrogatoire trop développé, une autre plus succincte risquerait de paraître tronquée et, devant une telle masse de questions transcrites au cours du procès, l'on ne pourrait qu'avec peine trouver une concordance dans les dépositions des témoins ; ce qui est à considérer et à éviter.

BERNARD GUI, *Manuel de l'inquisiteur*, G. Mollat (éd.), Paris, Les Belles-Lettres, 1964.

SUJET 2 (dissertation)

Hérésies et anticléricalisme (XII^e - XV^e siècles)

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

<u>Intitulé de l'épreuve écrite :</u>	<u>UE6 – Fondamentale 1</u> <u>Histoire médiévale 2</u>
<u>Date, horaire et lieu de l'épreuve :</u>	lundi 05 mai 2014 8h à 12h Amphithéâtre BIANQUIS
<u>Responsable du sujet :</u>	Mme CLOUZOT Martine
<u>Durée de l'épreuve :</u>	4 heures
<u>Indications :</u>	Le sujet comporte 2 pages recto verso et numérotées de 1/2 à 2/2. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1

La soie et les espaces géopolitiques entre Orient, Asie centrale et Occident au Moyen Âge : enjeux politiques, commerciaux, culturels et religieux.

Vous justifierez votre approche du sujet (chronologique et géographique).

Vous dessinerez une (ou plusieurs) carte(s) géographique(s).

SUJET 2

Vous êtes un voyageur / une voyageuse sur les routes de la soie au Moyen Âge. Construisez le récit de votre voyage en justifiant vos choix de narration.

Vous justifierez votre approche du sujet.

Vous dessinerez une (ou plusieurs) carte(s) géographique(s).

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE7 – Fondamentale 2
Histoire moderne 1

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mercredi 14 mai 2014
8h à 12h
Amphithéâtre GUTENBERG

Responsable du sujet :

M. LE PAGE Dominique

Durée de l'épreuve :

4 heures

Indications :

Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1 (commentaire de texte)

La mort de Charles 1^{er} vue par Mme de Motteville (1619 ?-1689), dame de compagnie de la reine Anne d'Autriche (année 1649)¹

Il faut interrompre le cours de cette négociation pour marquer ici le plus horrible attentat qui ait jamais été, la plus criminelle action que des hommes aient jamais commise, que notre siècle a vue avec horreur, et qui arriva en Angleterre, lorsque notre souveraine (Anne d'Autriche) était occupée à corriger la révolte de ses sujets. Ce récit causera de l'étonnement aux races futures, et devait être d'un mauvais augure pour la Reine et pour les peuples, qui voyaient que les châtiments de Dieu étaient prêts de tomber sur la terre, pour la punir de l'injustice qui était répandue en elle par tant d'impiété et de craintes. Il semblait que la justice divine menaçait tous les rois de l'Europe, puisqu'elle n'épargnait pas un des plus innocents, et qu'elle tombait alors sur la tête d'un grand Roi, qui était un bon prince, et dont la vie était exempte de tout reproche, à l'exception d'une hérésie qu'il avait reçue de ses pères, et dont il semble que son malheur était la suite comme le péché de Henri VIII en était la source. Le zèle qu'il avait pour la religion marquait sa foi : et ses bonnes intentions vraisemblablement pouvaient attirer sur lui la miséricorde de Dieu, et les véritables lumières dont il avait besoin pour se tirer de cet aveuglement ; mais, par un arrêt impénétrable de Dieu, il périt rempli de vertus, et sa fin nous va faire voir quel monstre de cruauté est l'homme quand il s'abandonne à ses passions, et qu'il n'a point la piété et la véritable religion pour guide.

Il n'y a jamais rien eu de plus pitoyable que l'état où était alors cette grande famille royale d'Angleterre. Elle était persécutée par ses sujets, trahie de ceux qui lui devaient tout ; et ceux dont avec justice elle devait espérer du secours étaient forcés de l'abandonner. Les embarras de la guerre civile, que la Reine (Anne d'Autriche) avait sur les bras, l'empêchaient de secourir le roi d'Angleterre à qui elle était obligée, et pour qui elle disait qu'elle conservait beaucoup d'amitié ; mais, à son extrême regret, une amitié infructueuse, et qui devait donner de la confusion et de la douleur à une grande reine comme la nôtre, dont la bonne volonté devait être accompagnée de puissance, et paraître par les effets plutôt que par les paroles. Alors ce grand Roi était réduit à chicaner sa vie en se défendant contre ses sujets, comme aurait fait le moindre homme du monde. Il avait été amené par eux de l'île de Wight à Londres où il avait été longtemps prisonnier ; et la chambre haute travaillait à lui faire son procès avec une insolente barbarie et une injustice manifeste...

¹ Mme de Motteville, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, Le temps retrouvé, éd. du Mercure de France, 2003, p. 271-275.

Pendant que ces hommes dénaturés traitaient leur roi de criminel, qu'ils l'accusaient d'avoir fait de grandes trahisons à leur nation, et d'avoir fait la guerre contre eux, la Reine sa femme était dans le Louvre, souffrant beaucoup de nécessités. Elle avait déjà vendu presque toutes ses pierreries pour en envoyer l'argent au Roi son mari, qu'elle tâchait de secourir par toutes les voies possibles ; et le reste de ses diamants avait été employé à la nourrir dans Paris, où elle se trouva assiégée avec les rebelles. Elle était affectionnée au parti royal, et le mauvais état des affaires de la Reine la privait des assistances qu'elle était accoutumée d'en recevoir. Elle fut contrainte, dans cette nécessité, de demander, comme elle disait elle-même, une aumône au parlement ; et je pense qu'elle en tira vingt mille francs pour sa subsistance...

Depuis le siège de Paris, elle avait toujours été fort en peine de ce qu'elle ne recevait point de nouvelles du Roi son mari, qu'elle savait avoir été mené à Londres, où il était gardé si soigneusement qu'il fut impossible à ce prince de lui écrire : et comme on se flatte ordinairement, la reine d'Angleterre croyait que la guerre et les troubles de la France l'empêchaient en quelque façon de recevoir de ses lettres, et que toutes ces choses retardaient les courriers. Le roi d'Angleterre, pendant ce silence à l'égard de la Reine, fut occupé à répondre dans la chambre haute du parlement d'Angleterre aux accusations qu'on lui faisait d'avoir fait de grandes trahisons à l'Etat, et d'avoir été trouvé l'épée à la main contre ses sujets. Ce roi, sans répondre à ces crimes fabuleux, maintint toujours que la chambre haute n'avait point de droit de juger les rois, et que, selon les lois et la raison, il ne devait pas être traité de cette sorte, mais le président de la chambre, aussitôt qu'il parlait de *lois*, de *justice* et de *raison*, lui répondit qu'ils ne pouvaient souffrir qu'étant un malfaiteur, et présenté devant eux en qualité de prisonnier, il voulût entreprendre de disputer l'autorité de cette chambre, et qu'il ne lui appartenait pas de la contester. Ce pauvre prince fut plusieurs fois amené devant ces injustes juges, renvoyé, et accablé de calomnies. Il refusa toujours constamment toutes les propositions qu'on lui fit, parce qu'il crut qu'elles blessaient la religion qu'il professait. Il ne manquait ni de courage ni d'esprit pour bien maintenir ses raisons ; mais comme il avait laissé passer les bonnes occasions de s'accommoder, qu'il n'avait point de forces, d'amis, d'argent ni d'armée pour se défendre, il fut enfin condamné à mort, refusant toujours de reconnaître la juridiction de la chambre, et cette chambre lui défendant de s'y opposer. Cet effroyable arrêt fut conçu en des termes aussi abominables que le procédé de ses infâmes juges était rempli d'iniquités et de malice. Le président prononça que Charles Stuart était atteint et convaincu de crimes et charges dont il était accusé, la chambre ordonnait que ledit Charles Stuart, comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du public, serait mis à mort, par la séparation de sa tête d'avec son corps...

SUJET 2 (dissertation)

L'Etat et la guerre en France, Angleterre et aux Provinces Unies au XVII^e siècle.

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE7 – Fondamentale 2
Histoire moderne 2

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mercredi 14 mai 2014
8h à 12h
Amphithéâtre GUTENBERG

Responsable du sujet :

M. GARNOT Benoît

Durée de l'épreuve :

4 heures

Indications :

Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1 (document à commenter)

Supplique d'appel de Dominique Saladin contre le prévôt de Jouy.

« A Monsieur,

Monsieur le Bailli de Chaumont ou Monsieur le Lieutenant criminel,

Supplie humblement Dominique Saladin marchand et charretier demeurant à Vaucouleurs disant que le soir du vingt-deux juillet dernier étant à la promenade avec sa femme et ayant bu quelques coups plus qu'à son ordinaire il eut en rencontre un religieux qu'on lui a dit être parent ou ami du sieur Charles François de Jouy président prévôt de la ville de Vaucouleurs, ayant eu quelques paroles avec ce religieux, ledit sieur de Jouy ayant pris son parti menaça le suppliant de le faire mettre en prison, ce qui l'échauffa et répondit au sieur de Jouy en termes trop ordinaires aux personnes du commun peuple qu'il se moquait de lui, le suppliant ayant fait réflexion sur le champ sur l'insulte qu'il avait faite au sieur de Jouy et au religieux, sut que ledit sieur de Jouy était entré dans la maison du sieur Aubrion président des traites foraines de la même ville, y entra aussi et ce en présence de plusieurs personnes de considération demanda pardon audit sieur de Jouy de la faute qu'il venait de commettre envers lui et de ce qu'il était fâché de s'être servi de termes aussi peu mesurés ; le sieur de Jouy accorda le pardon qui lui fut demandé et dit même qu'il serait charmé de trouver l'occasion de rendre service au suppliant ; cependant sans aucune récidive ni plus grande querelle le suppliant apprit le lendemain que ledit sieur de Jouy avait rendu plainte et qu'il avait fait assigner plusieurs témoins pour informer ; qu'il eut tout lieu d'être surpris du procédé vu que la veille il avait demandé pardon au sieur de Jouy qui lui avait accordé et pour rendre son pardon d'autant plus formel et authentique il fit signifier le vingt-trois juillet audit sieur de Jouy qu'il était extrêmement surpris qu'il fit aucune poursuite et procédure au préjudice du pardon qu'il lui avait accordé la veille au soir dans la maison du sieur Aubrion en présence de plusieurs personnes de considération, lui demanda derechef la grâce de le pardonner et d'oublier ce qu'il lui avait dit en termes peu mesurés ; il a été encore autant plus surpris d'apprendre au préjudice de cette réparation et du pardon que lui avait accordé le sieur de Jouy, qu'il avait fait informer et obtenu contre le suppliant un décret d'ajournement personnel le vingt-neuf du mois de juillet en vertu duquel il a été assigné le deux du présent mois par exploit de Dupont à comparaître le douze pour subir son interrogatoire. Il n'est pas douteux que cette procédure est absolument irrégulière et faite sans motif et sans fondement et le suppliant ne peut qu'être extrêmement mortifié de se voir obligé de recourir à l'autorité de la justice contre le sieur de Jouy pour lequel s'il a manqué de respect il s'en est repenti et s'en repent encore,

mais il est obligé malgré lui de faire voir qu'il n'y avait plus lieu à sa plainte ni autre action contre lui dans la circonstance où le sieur de Jouy lui a réellement et de fait pardonné sa faute et son manque de respect ; il est de principe en matière d'injures verbales que lorsque l'offensé a pardonné à l'offenseur cependant après [on oppose] une fin de non-recevoir invincible contre toute action soit par extraordinaire soit par la voie civile que pourrait former postérieurement l'offensé contre l'offenseur, et dans le cas présent le suppliant soutient et pose en fait que le lendemain qu'il eut injurié le sieur de Jouy en lui disant en termes peu mesurés qu'il se moquait de lui, il sut que ledit sieur de Jouy était entré dans la maison du sieur Aubrion il y fut et là devant plusieurs personnes de considération demanda respectueusement pardon au sieur de Jouy et déclaré qu'il était extrêmement fâché de lui avoir manqué de respect, qu'il s'en repentait et pria ledit sieur de Jouy de le pardonner ; que ledit sieur lui répondit plusieurs fois devant toute l'assemblée qu'il le pardonnait de bon cœur et qu'il désirait même trouver occasion de lui faire plaisir, ces faits sont bien justifiés et établissent d'une manière invincible une fin de non-recevoir contre l'action du sieur de Jouy ; il y a plus quand on se poserait pour un moment que l'insulte faite par le suppliant audit sieur de Jouy et au religieux ne lui aurait pas été pardonnée ce qui n'est pas comme on vient de l'établir, le sieur de Jouy ne pourrait pas prendre la voie extraordinaire et poursuivre par plainte et information l'action qui aurait pu résulter à cause de cette insulte, c'est une maxime que pour obtenir réparation de simple injure verbale telles que celles dont il s'agit on ne poursuit point l'action par la voie extraordinaire mais par une simple demande à fin civile ; le suppliant pourrait encore rapporter d'autres maximes qui établiraient d'autant mieux l'irrégularité de la procédure intentée contre lui mais il se renferme dans la fin de non-recevoir résultante du pardon qu'il lui a été accordé par le sieur de Jouy et c'est sur le fondement de cette fin de non-recevoir qu'il a été conseillé de se porter pour appelant de toute la procédure pour quoi il a l'honneur de vous donner la présente requête ; ce considéré monsieur il vous plaise recevoir le suppliant appelant de la plainte permission et information faite et décret d'ajournement personnel contre lui décrété en la prévôté de Vaucouleurs les vingt-deux, vingt-trois et vingt-neuf juillet dernier et de tout ce qui a précédé et suivi, en conséquence lui permettre d'intimer sur ledit appel ledit sieur Charles François de Jouy président prévôt dudit Vaucouleurs et [...] condamner ledit sieur de Jouy en deux cents livres de dommages et intérêts et aux dépens [...].

Vu la présente requête ensemble les pièces attachées Nous avons reçu le suppliant appelant [...]. Expédié le six août 1748 signé DE GUE DE LA PERCHERIE lieutenant criminel [...] »

SUJET 2 (dissertation)

Comment sont traités les accusés dans la France moderne ?

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE7 – Fondamentale 2
Histoire contemporaine 1

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

vendredi 09 mai 2014
8h à 12h
Amphithéâtre DESSERTAUX

Responsable du sujet :

M. VIGREUX Jean

Durée de l'épreuve :

4 heures

Indications :

Le sujet comporte 6 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/6 à 6/6.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1 (commentaire du dossier documentaire)

Le PCF en Résistance

Document 1 : Extraits de prises de position de Charles Tillon

17 juin 1940 : « *Les gouvernements bourgeois ont livré à Hitler et à Mussolini : l'Espagne, l'Autriche, l'Albanie et la Tchécoslovaquie... Et maintenant, ils livrent la France. Ils ont tout trahi [...] Pour un gouvernement populaire s'appuyant sur les masses, libérant les travailleurs, établissant la légalité du parti communiste, luttant contre le fascisme hitlérien et les 200 familles, s'entendant avec l'URSS pour une paix équitable, luttant pour l'indépendance nationale et prenant des mesures contre les organisations fascistes* ». Manifeste du 18 juillet 1940 : « *L'ordre nouveau* » du gouvernement de la 5ème colonne, c'est le fascisme hitlérien! Une terrible tragédie vient de se jouer, qui précipite les travailleurs de France dans de nouvelles souffrances et de redoutables épreuves. Dans le désarroi et le bouleversement où la trahison de classe la plus formidable de son histoire l'a plongé, notre pays entièrement subjugué quoique partagé en deux zones (celle de la France occupée par Hitler, celle de la France occupée par le gouvernement de la 5ème colonne) ne peut entendre qu'une seule voix qui traduise à la mesure des aspirations de la Nation véritable, la vérité, la colère salvatrice contre les traîtres [...] **NOTRE DEVOIR A TOUS EST DE NOUS UNIR POUR CONQUERIR NOTRE PATRIE, DE NOUS UNIR POUR LIBERER SON TERRITOIRE DE TOUS LES OPPRESSEURS ET EXPLOITEURS, POUR EN CHASSER A LA FOIS LES CAPITALISTES, LEUR TOURBE DE VALETS ET DE TRAITRES ET LES ENVAHISSEURS !** ».



L'Humanité

ORGAN CENTRAL DU PEUPLE COMMUNISTE FRANÇAIS (S.P.C.F.)
Fondateur: JEAN JACQUET - Rédacteur en Chef: VICTOR
(1928-1937) - DIRECTEUR

VIVE la COMMUNE!

VIVE la RÉVOLUTION!

VIVE la FRANCE!

Gloire à la Commune de Paris

qui fut, en 1871, la réaction patriotique du Peuple de Paris contre la trahison et l'oppression de la majorité de ses frères, et de libération des masses populaires

Staline, Meneur de l'Union Soviétique

Le Comrade STALINE, Président du Conseil des Commissaires du Peuple, Président du Comité d'État à la Défense, Commissaire du Peuple à la Défense, Chef Suprême des Forces armées de l'U.R.S.S., vient d'être nommé, sur décision du Présidium du Comité Suprême, Membre de l'Union Soviétique, et de l'Union Soviétique, qui a voulu souligner les énormes mérites du grand COMRADE qui, sous le drapeau du LÉNINISME, conduit l'Armée Rouge à la Victoire.

NOUS, LES FRANÇAIS, EN SALUANT L'UNION DE NOTRE VICTOIRE QUI SERA CAUSE DE LA FIN DE LA GUERRE

VIVE LA COMMUNE!

Le patriotisme populaire contre la trahison des gouvernements

Le 72^e anniversaire de la glorieuse Commune de Paris dans le Peuple Français, en lutte contre l'oppression et une coalition nouvelle de juger la trahison des gouvernements de Vichy à la lumière des exemples du passé, et une fois de plus, comme en 1871, on peut constater que les mêmes motifs sont dans la tradition du patriotisme tant que les dirigeants sont dans la tradition de l'égoïsme de classe et de la trahison des intérêts de la Patrie.

Le 4 Septembre 1870 l'Empire s'effondrait après la capitulation de Sedan et un gouvernement dit de Défense Nationale se constituait à Paris sous la présidence du général Trochu. Le 17, Victor Hugo lançait son célèbre appel aux Français: "Lévez-vous! Levez-vous! Aux armes, pas de trêve, pas de pitié, pas de merci, la République ou la mort!"

LA GUERRE DE MARCHÉ
contre les
DEPORTATIONS
est une question d'initiative
et d'organisation

La population française toute entière est dressée contre les deportations. Cela signifie 40 millions d'hommes et de femmes, 800 000 soldats, 200 000 qui quelques dizaines de milliers de volontaires, d'armées de la Patrie, s'attachent aux des formes nouvelles de la lutte plus en plus résolu, parviennent à contraindre au départ des milliers de soldats, mais qui n'ont pas encore trouvé le moyen efficace de renouer l'initiative.

Cependant, les dernières opérations de renouveau ont été menées avec les succès les plus grands, valant de réjouir sur tous les fronts, dans le sud et les divisions de nos troupes alliées de 150 000 hommes au total, à travail, 40 000 hommes, 10 000 touchés par les bombes, qui repartent avec du quart du total, il n'est pas douteux que nous sommes qui se sont

La population française toute entière est dressée contre les deportations. Cela signifie 40 millions d'hommes et de femmes, 800 000 soldats, 200 000 qui quelques dizaines de milliers de volontaires, d'armées de la Patrie, s'attachent aux des formes nouvelles de la lutte plus en plus résolu, parviennent à contraindre au départ des milliers de soldats, mais qui n'ont pas encore trouvé le moyen efficace de renouer l'initiative.

Cependant, les dernières opérations de renouveau ont été menées avec les succès les plus grands, valant de réjouir sur tous les fronts, dans le sud et les divisions de nos troupes alliées de 150 000 hommes au total, à travail, 40 000 hommes, 10 000 touchés par les bombes, qui repartent avec du quart du total, il n'est pas douteux que nous sommes qui se sont

La population française toute entière est dressée contre les deportations. Cela signifie 40 millions d'hommes et de femmes, 800 000 soldats, 200 000 qui quelques dizaines de milliers de volontaires, d'armées de la Patrie, s'attachent aux des formes nouvelles de la lutte plus en plus résolu, parviennent à contraindre au départ des milliers de soldats, mais qui n'ont pas encore trouvé le moyen efficace de renouer l'initiative.

Cependant, les dernières opérations de renouveau ont été menées avec les succès les plus grands, valant de réjouir sur tous les fronts, dans le sud et les divisions de nos troupes alliées de 150 000 hommes au total, à travail, 40 000 hommes, 10 000 touchés par les bombes, qui repartent avec du quart du total, il n'est pas douteux que nous sommes qui se sont

Document 4 : « L’Affiche Rouge » (titre original : « Des libérateurs ? La libération par l’armée du crime, 1944).



SUJET 2 (dissertation)

L'Internationale communiste : un parti mondial de la Révolution ? (1919-1943)

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE7 – Fondamentale 2
Histoire contemporaine 2

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

vendredi 09 mai 2014
8h à 12h
Amphithéâtre DESSERTAUX

Responsable du sujet :

M. MAZUREL Hervé

Durée de l'épreuve :

4 heures

Indications :

Le sujet comporte 2 pages recto verso et numérotées de 1/2 à 2/2.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1 (dissertation)

L'ennemi de guerre au XXe siècle

ou

SUJET 2 (commentaire de documents)

« A l'heure prescrite, les officiers nous font le petit laïus habituel, les dernières recommandations, puis nous demandent si nous sommes prêts. Sur notre réponse affirmative suit un instant de silence, de recueillement, puis soudain retentit le cri : « En avant ! ». Nous étions dans la deuxième parallèle de départ. Sans hésitation, officiers et hommes, nous sautons sur le parapet et courons vers la première tranchée pour y remplacer les camarades qui déjà s'approchent des lignes boches. On s'arrête à peine que déjà retentit de nouveau le cri : « En avant ! ». Nous escaladons le nouveau parapet et en criant de toutes nos forces n'importe quoi : vive la France ! Sus aux boches ! Allons les gars ! Nous partons pour rejoindre la première vague. La fusillade crépite là-bas devant nous. Les mitrailleuses dévident leurs rubans de mort. Tac, tac, tac, tac. Nous rejoignons les camarades, mais, horreur, nous nous heurtons à une barrière de fils de fer barbelés intacte et profonde de plus de trente mètres. Pendant ce temps, les mitrailleuses ennemies continuent : tac, tac, tac, tac tandis que nous voyons à droite, à gauche, les camarades tomber et joncher la terre de taches bleues de capotes, rougies de sang aux endroits où le coup a frappé. Voici à présent les 3^e et 4^e vagues qui arrivent à leur tour. En avant, quelques poilus qui ont réussi à se couler sous les fils de fer atteignent la tranchée des empoisonneuses. Ils sautent dedans mais hélas on ne les a pas revus... Ils étaient trop peu nombreux ! D'autre part, franchir le réseau en masse est impossible et la situation devient de plus en plus critique. Le cri « aux outils » retentit. On creuse alors fébrilement le sol et bientôt nous sommes terrés tout contre le réseau boche. Les balles sifflent au-dessus de nous et nous nous cramponnons au terrain acquis. Voici le résultat de la journée mais... si les fils avaient été coupés... comme nous enlevions la position ! [...] Bon dieu ! Si seulement notre artillerie avait réussi à établir une brèche ! [...] Si encore nous n'avions pas le chagrin d'avoir perdu notre commandant, notre capitaine, mon lieutenant et combien de copains tués ou blessés ».

L'Echo de Tranchées-ville 28 octobre 1915

Source : Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *La Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1998.

UNIVERSITE de DIJON
Département d'Histoire

Examens – Avril/Mai 2014

UE Méthodologie

Une technique de l'histoire au choix

LICENCE 3^{ème} année / MASTERS 1 & 2
SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE8 – Méthodologie 1
Epigraphie des mondes anciens

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mardi 06 mai 2014
8h à 10h
amphithéâtre MATHIEZ

Responsable du sujet :

Mme LEFEBVRE Sabine

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 5 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/5 à 5/5.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera le sujet du niveau auquel il appartient sur la copie d'examen.

Seul le dictionnaire Latin-Français est autorisé

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET

Pour chaque document, vous devez :

- restituer (les gros points * indiquent le nombre de lettres qui manquent éventuellement),
- développer en ponctuant et en respectant les cas,
- traduire
- et proposer un petit commentaire sur les divers aspects du document (onomastique, datation, nature du document, fonctions ...)
- il y a trois documents par niveau.

Pour information pour les 3 niveaux, un extrait du Kienast, sur le règne de Titus.

cos. designatus	seit 21. Dez. 69
cos. I	1. Jan. – Ende Juni 70
cos. design. II	seit Mitte März 71
cos. II	1. Jan. – Ende April 72
cos. design. III	seit Mitte März 73
cos. III	1. Jan. – Ende April 74
cos. III design. IV	seit Mitte März 74
cos. IV	1. Jan. – Ende Febr. (?) 74
cos. IV design. V	seit Mitte März 75
cos. V	1. Jan. – Ende Febr. (oder Ende April?) 76
cos. V design. VI	seit Mitte März 76
cos. VI	1. Jan. – Ende Febr. (?) 77
cos. design. VII	seit Mitte März 78
cos. VII	1. Jan. – Ende Febr. 79
cos. VII design. VIII	seit Mitte März 79
cos. VIII	1. Jan. – 13. Jan. 80
cos. design. IX	seit Mitte März 81
trib. pot. I	1. Juli 71 – 30. Juni 72
trib. pot. II	1. Juli 72 – 30. Juni 73
trib. pot. III	1. Juli 73 – 30. Juni 74
trib. pot. XI	1. Juli 81 – 13. Sept. 81
imp. I	6. Aug. (?) 70
imp. II	71
imp. III-IV	72
imp. V	73
imp. VI-VIII	74
imp. IX-XII	76
imp. XIII	77 oder 78
imp. XIV	2. H. 78
imp. XV	2. H. 79
imp. XVI-XVII	81

Zum angeblichen Titel imperator designatus s. T. V. Buttrey, Documentary Evidence 40ff.

Niveau 1

1) *AE*, 1996, 865 = *HEp*, 7, 270 Turgalium, Lusitanie

SEVERA TAN
CINI F AN L
H S E S T T L
SEX IV LIVS
HISPANVS
PIAE VXORI
[.....]

2) *AE*, 1982, 125 Rome

[. Va]LERIVS M F POLL(ia)
[Par]MA MILES COH V
[praeto]RIAE OPTIO VIX ANN
[...] MILITAVIT ANN XIV HIC
[**]TVS EST

3) *AE*, 1913, 163 Utica, Afrique proconsulaire

IMP T CA[.....]ANO AVG[.....]
DIVI VESPASI[***] F PONT MAX TR P X IMP XVII COS VIII P P CENSORI
PROCOS PATRONVS MVNICIPII VTICENSIS DEDICAVIT D(ecreto) d(ecurionum)
P(ecunia) P(ublica).

Précisions : Le *municipium* est une cité disposant d'un statut privilégié. *Pecunia* signifie argent

Niveau 2

1) *CIL*, VIII, 27541 Ain Zeradou

D M S
ANNO
BAL
HARMA
TIS VIX
IT AN
[[.....]]

D M S
AVRELIA
SATVRNI
NA PIA
VIXIT
ANNIS
LXXV

2) *Atiquot*, 1976, 89, Emmaus, Palestine

P OPPIV•
CAMILIA
CIO RAVEN[na]
MILES LEG V MAC(edonicae) OPTIO
VIXIT ANOS
XXX MILITA
ANNOS VIII
H S E
H F

3) *AE*, 1902, 157 Filyos, Pont et Bithynie

IMP CAESAR
VESPASIANVS
AVG P M TRIB P [IX]
•MP XIIX
COS IIX DESIG IX [ET]
T IMP CAESAR AVG
TRIB P C[II]
COS V[I DESIG VII ET]
DOMITIANVS CAE
SAR AVG F COS V
DESIG VI R[efecerunt]
PER L. ANTONIVM
NASONEM PROC

Niveau 3

1) *CIL*, VIII, 9429 = 20954, Caesarea
NAMPHAMONI
ANNOBALIS L LANIO
FAVSTVS L PATRONO
O(ptime) M(erito).

Précision : un *lanio* est un boucher.

2) *AE*, 1933, 205 Arak, Syrie
IMPP VESPASIA
NVS CAESAR AVG
PONTIF MAX
TRIB POTEST VI
IMPERAT [.....] COS VI ••SIG VII
ET T CAESAR AVG F
••SPASIAN •ONT
TRIB POT IV IMP COS IIII
SVB M VLPIO TRAIANO LEG AVG PRO
PR XVI

3) *CIL*, III, 263 Ancyre (Ankara), Galatie
[.....]
IO OPTIO LEG
VII CL 7 II HAS
PRIOR STIP XXI
VIXIT ANNIS XXXX
AVR MAXIMINV[•]
TES(serarius) ET IVL INGEN(uus)
OPTIO HEREDE[•]
B M P

Précision : le *tesserarius* est un sous-officier, il y en a un par centurie.

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE8 – Méthodologie 1
Paléographie médiévale

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mardi 06 mai 2014
8h à 10h
amphithéâtre MATHIEZ

Responsable du sujet :

M. MOUILLEBOUCHE Hervé

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 2 pages recto verso et numérotées de 1/2 à 2/2.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera le sujet suivant sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

Transcrire le document :

Et Guillame sire de Saiz escheuz. fait savoir a touz cez qui ont lezour nomme. que ce fait unzeze unze
 de l'annee de son noble bailli mon digne seigneur Robert sire de burgongne. Et respoir que ce fait
 fait par lezour seigneur touz d'icez n'ont seigneur. Et de ceo propre cest. Et ceo homme
 par seigneur et doime seigneur mi seigneur seigneur moy ehy qui seigneur seigneur de seigneur. Et de la
 cest propre. Au sire de burgongne et a seigneur seigneur de seigneur. Et seigneur seigneur et mi seigneur
 cest honneur seigneur fait au sire seigneur pour ce seigneur seigneur de seigneur. Et de seigneur seigneur
 de n'ont cest propre. Et de seigneur seigneur de ceo chose seigneur seigneur de seigneur de seigneur
 constable de seigneur. Et seigneur seigneur de seigneur seigneur de seigneur seigneur de seigneur de
 seigneur. Et de seigneur seigneur de seigneur seigneur de seigneur seigneur de seigneur de seigneur
 furent faites et donees en lan de grace. Og. CC. Seigneur. Et seigneur. Et seigneur de seigneur.

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE8 – Méthodologie 1
Paléographie moderne

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mardi 06 mai 2014
8h à 10h
amphithéâtre MATHIEZ

Responsable du sujet :

M. SALVADORI Philippe

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 2 pages recto verso et numérotées de 1/2 à 2/2.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera le sujet suivant sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

LICENCE 3^{ème} année
SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite : UE8 – Méthodologie 1
Techniques de l'histoire
contemporaine

Date, horaire et lieu de l'épreuve : mardi 06 mai 2014
8h à 10h
amphithéâtre MATHIEZ

Responsable du sujet : M. POIRRIER Philippe

Durée de l'épreuve : 2 heures

Indications : Le sujet comporte 2 pages recto verso et numérotées de 1/2 à 2/2.

Consigne :

Le candidat traitera le sujet ci-après sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

Le dictionnaire est autorisé pour les étudiants étrangers.

SUJET

« L'histoire du temps présent : quelles sources mobilisées ou construire ? »

Informatique ou Épistémologie

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE8 – Méthodologie 1
Informatique

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

lundi 12 mai 2014
14h à 15h
Salle 333

Responsable du sujet :

M. BOIVIN Alain

Durée de l'épreuve :

1 heure

Indications :

Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera le sujet suivant sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET

Traitement de données numériques et tableur

Première partie : étude de cas (8 points).

Dans le cadre d'une étude portant sur la bataille de la Somme (1916), on se propose de déterminer si la nationalité des combattants français, anglais & allemands et leur sort final sont indépendants.

Vous trouverez sur la page suivante un extrait de la feuille de calcul servant à ce travail

Etude de la phase ayant conduit au tableau de contingence :

1. Quelle est la variable ligne ? La variable colonne ?
2. Quelle formule a été créée en B5 ? en E3 ?

Etude de la phase permettant une première approche de l'indépendance des variables à l'aide des profils :

On a créé les deux tableaux intitulés « Tableau des profils lignes » et « Tableau des profils colonnes » à partir des données du tableau de contingence.

3. Quelle sera la formule à saisir en B9 ? (attention, cette unique formule a été recopiée dans toutes les autres cellules de ce tableau des profils lignes).
4. Quelle sera la formule à saisir en B15 ? (attention, comme précédemment, cette unique formule a été recopiée dans toutes les autres cellules de ce tableau des profils colonnes).
5. Qu'exprime l'affichage 38,4% (cellule D9) ? Qu'exprime l'affichage 38,9% (cellule D15) ?
6. Comment interprétez-vous ces deux tableaux ?

Etude de la phase permettant de définir l'existence ou non d'un lien entre les deux variables :

7. A quelle condition deux variables sont-elles indépendantes ?
8. Nous avons besoin d'établir, à partir du tableau de contingence, le **tableau théorique**. Quelle sera la formule à saisir en B21 ? (attention, cette unique formule a été recopiée dans toutes les autres cellules de ce tableau théorique)
9. Que mesure le **Khi2** ? Pour le définir, nous devons créer le « **Tableau Khi2** » à partir des données du **tableau de contingence** et du **tableau théorique**.
Quelle sera la formule à saisir en B27 ? (attention, cette unique formule a été recopiée dans toutes les autres cellules de ce **tableau Khi2** à l'exception de la ligne « Ensemble » et de la colonne « Ensemble » qui correspondent aux sommes des lignes ou colonnes respectives)
10. Quelle est la **valeur du Khi2** lue dans la feuille de calcul ?
Le **degré de liberté** du tableau a été fixé à 2. Pourquoi ?
Pour attacher une probabilité au Khi2 obtenu, quelle sera la formule à saisir en e31 ?
Cette probabilité est affichée à 0. Que peut-on en déduire quant à l'indépendance de deux variables ?

Conclusion :

11. La nationalité et le sort des combattants sont-ils indépendants ?
Parmi ces trois pays, quels sont celui qui a payé proportionnellement le plus fort tribut en terme de blessés ?

...⇒ suite...

	A	B	C	D	E
1	Tableau de contingence				
2		France	Angleterre	Empire allemand	Ensemble
3	Tués	66688	206282	170000	442970
4	Blessés	135879	213372	267322	616573
5	Ensemble	202567	419654	437322	1059543
6					
7	Tableau des profils lignes				
8		France	Angleterre	Empire allemand	Ensemble
9	Tués	15,1%	46,6%	38,4%	100,0%
10	Blessés	22,0%	34,6%	43,4%	100,0%
11	Ensemble	19,1%	39,6%	41,3%	100,0%
12					
13	Tableau des profils colonnes				
14		France	Angleterre	Empire allemand	Ensemble
15	Tués	32,9%	49,2%	38,9%	41,8%
16	Blessés	67,1%	50,8%	61,1%	58,2%
17	Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
18					
19	Tableau théorique				
20		France	Angleterre	Empire allemand	Ensemble
21	Tués	84688	175447	182834	442970
22	Blessés	117879	244207	254488	616573
23	Ensemble	202567	419654	437322	1059543
24					
25	Tableau Khi2				
26		France	Angleterre	Empire allemand	Ensemble
27	Tués	3826	5419	901	10146
28	Blessés	2749	3893	647	7289
29	Ensemble	6575	9312	1548	17435
30					2
31					0

...⇒ suite...

Seconde partie : questions de cours (12 points).

1. Dans le cadre d'une étude portant sur le village de Meursault de 1970 à 2000, on a traité des données concernant l'âge des exploitants des domaines viticoles.

L'âge moyen des exploitants est de 54 ans , l'âge médian de 51 ans et l'écart-type de 8.

Que signifie l'âge moyen des exploitants est de 54 ans?

Que signifie l'âge médian de 51 ans ?

L'écart-type s'exprime-t-il avec une unité ? si oui, laquelle dans notre exemple ?

A quel paramètre central l'écart-type est-il associé ?

2. Qu'indique l'inégalité de Bienaymé-Tchébichev ?

A partir de l'exemple ci-dessus, indiquer en le justifiant, lequel des deux étudiants a raison :

Manon affirme que 75% des exploitants des domaines viticoles ont un âge compris entre 38 ans et 70 ans.

Franck affirme que 75% des exploitants des domaines viticoles ont un âge compris entre 46 ans et 62 ans.

3. Vous trouverez ci-dessous une distribution concernant la répartition par âge des 142 exploitants des domaines viticoles de la commune de Meursault (Côte d'Or) en 1970.elle a été définie à partir d'une plage de données nommée age_propriétaire

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Classes	Seuils	Amplitudes	Centres	Effectifs	Effectifs cumulés	Fréquences	Fréquences cumulées
2		0						0
3	[0 ; 35[35,0	35,0	17,5	8	8	5,6%	5,6%
4	[35 ; 50[50,0	15,0	42,5	59	67	41,5%	47,2%
5	[50 ; 55[55,0	5,0	52,5	13	80	9,2%	56,3%
6	[55 ; 60[60,0	5,0	57,5	10	90	7,0%	63,4%
7	[60 ; 65[65,0	5,0	62,5	24	114	16,9%	80,3%
8	[65 ; 100[100,0	35,0	82,5	28	142	19,7%	100,0%
9	TOTAL				142		100%	
10								
11	MOYENNE	54,3						
12	VARIANCE	303,3						
13	ECART-TYPE	17,4						
14	Cf. VARIATION	0,3						
15								
16								
17	MEDIANE	51,5						

Quelle est la nature de cette distribution ?

Pour définir les classes, on a choisi arbitrairement des seuils. Quelles règles doit-on vérifier afin que la distribution réalisée soit convenable ?

On sait que les fonctions utilisées pour définir les effectifs des distributions sont NB.SI() ou Frequence() selon le type de distribution traité. Quelle est la fonction utilisée pour réaliser ce tableau ?

Expliquer les étapes de la méthode suivie pour obtenir les effectifs de la distribution.

(rappel : la plage de donnée contenant l'âge de chaque exploitant de domaine est nommée age_propriétaire)

4. Qu'est-ce que la fréquence d'une classe d'une distribution ?

Dans le tableau de la question 3 ci-dessus, que signifie que la fréquence de la classe [35 ; 50 [est de 41,5% ?

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE8 – Méthodologie 1
Épistémologie

Date, horaire et lieu de
l'épreuve :

lundi 12 mai 2014
14h à 16h
Salle 221

Responsables du sujet :

MM. BOUCHET Thomas &
VIGNAUD Laurent-Henri

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 3 pages recto verso agrafées
et numérotées de 1/3 à 3/3.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, après tirage au sort, l'une des deux périodes historiques sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET 1

M. VIGNAUD (Histoire et épistémologie des sciences)

Qu'une expérience de physique ne peut jamais condamner une hypothèse isolée mais seulement tout un ensemble théorique.

« On pense communément que chacune des hypothèses dont la physique fait usage peut être prise isolément, soumise au contrôle de l'expérience, puis, lorsque des épreuves variées et multipliées en ont constaté la valeur, mise en place d'une manière définitive dans le système de la physique. En réalité, il n'en est pas ainsi ; la physique n'est pas une machine qui se laisse démonter ; on ne peut pas essayer chaque pièce isolément et attendre, pour l'ajuster, que la solidité en ait été minutieusement contrôlée ; la science physique, c'est un système que l'on doit prendre tout entier ; c'est un organisme dont on ne peut faire fonctionner une partie sans que les parties les plus éloignées de celle-là entrent en jeu, les unes plus, les autres moins, toutes à quelque degré ; si quelque gêne, quelque malaise se révèle, dans ce fonctionnement, c'est par l'effet produit sur le système tout entier que le physicien devra deviner l'organe qui a besoin d'être redressé ou modifié, sans qu'il lui soit possible d'isoler cet organe et de l'examiner à part. L'horloger auquel on donne une montre qui ne marche pas en sépare tous les rouages et les examine un à un jusqu'à ce qu'il ait trouvé celui qui est faussé ou brisé ; le médecin auquel on présente un malade ne peut le disséquer pour établir son diagnostic ; il doit deviner le siège et la cause du mal par la seule inspection des désordres qui affectent le corps entier ; c'est à celui-ci, non à celui-là, que ressemble le physicien chargé de redresser une théorie boiteuse. »

Pierre Duhem, *La Théorie physique : son objet, sa structure*, Paris, 1906, 2^e partie, chap. 6, cité d'après S. Laugier et P. Wagner éd., *Philosophie des sciences. Théories, expériences et méthodes*, Paris, 2004, p. 63.

QUESTIONS :

1. Quelle notion épistémologique est ici définie par P. Duhem ? Expliquez-la. (/2)
2. Quelle école épistémologique a notamment postulé que chacune des hypothèses de la physique pouvait être « soumise au contrôle de l'expérience » ? Présentez-la. (/4)
3. En quoi peut-on dire que la notion de *paradigme* chez Th. Kuhn est une extension logique des idées défendues par Duhem dans ce texte ? (/7)
4. En utilisant l'exemple de la controverse biologique entre Pouchet et Pasteur sur la « génération spontanée », tentez de justifier la validité de ce principe. (/7)

SUJET 2

M. BOUCHET (L'événement dans l'Histoire)

Dans la conclusion de la biographie qu'il consacre à Martin Bernard (*Un républicain méconnu : Martin Bernard, 1808-1883*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1980), Claude Latta écrit :

« Malgré l'oubli qui recouvre son nom, nous espérons avoir montré combien Martin Bernard est représentatif d'une génération : celle des républicains nés sous le Premier Empire et auxquels le destin réserva surtout des épreuves et le rôle d'opposant. (...) Martin Bernard était de ces hommes ; c'est pourquoi nous avons éprouvé tant de plaisir et de passion à le tirer de l'oubli injuste dans lequel il était tombé, à retracer son itinéraire, à partir d'archives et de textes qui nous auront livré, du moins c'est notre espoir, quelques-uns de leurs secrets. (...) Nous avons rencontré un homme à la fois capable de prendre ses responsabilités et, s'il le fallait, tous les risques, et, en même temps, profondément modeste ; capable de violence et de mépris, mais sans haine dans le fond de son cœur.

Nous avons aussi rencontré un homme de caractère, avec ses faiblesses et ses grandeurs, intransigeant dès qu'il s'agissait de l'amour qu'il portait au peuple français (souvenons-nous de son refus de faire tirer sur les ouvriers lyonnais en 1848), intransigeant dès qu'il s'agissait du Droit et de la Liberté : capable alors de descendre dans la rue, comme il le fit en 1839 et en 1849. Parlant un jour de Martin Bernard avec Marguerite Gonon, elle-même ancienne résistante de la dernière guerre, elle nous fit remarquer : « Quel homme il eût fait dans la Résistance ! » Pouvions-nous terminer sur un plus bel hommage ? »

D'après ces quelques lignes, quelles sont selon vous les forces et les faiblesses de l'ouvrage de Claude Latta ?

Langue vivante 1 : - anglais

*(Attention ! Les sujets Allemand et
Espagnol relèvent de l'UFR de
Langues)*

1^{ère} SESSION – MAI 2014



LICENCE 3
UE Majeure Méthodologie
Langue vivante 1 : Anglais (S6)

Responsable du sujet : Monsieur Philippe BLANC

Durée : 2 heures

Ce document comporte 2 pages.

***- aucun dictionnaire, document et matériel
autorisé -***

Sujet imposé :

SUJET 1

Pour les candidats ayant choisi le sujet de traduction à la session de janvier 2014:

Synthèse (entre 250 et 300 mots environ) répondant à la question suivante :

How do the space race and the Vietnam War both illustrate the position of the United States in the context of the Cold War ?

SUJET 2

Pour les candidats ayant choisi le sujet de synthèse en janvier :

Traduction en français du passage ci-après :

Media coverage of the war in Vietnam shook the faith of citizens at home. That is, new media technologies, like television, brought images of wartime conflict to the kitchen table. For the first time in American history the media was privileged to dispense battlefield **footage** (= *des images*) to the public. Graphic footage of casualties on the nightly news eliminated any myth of the glory of war. With no clear sign of victory in Vietnam, the media images of American military casualties helped to stimulate the opposition to the war in Americans.

[Thus, in 1967-68] the U.S. became polarized over the war. Many supporters of U.S. involvement argued for what was known as the Domino Theory, a theory that believed if one country fell to Communism, then the bordering countries would be sure to fall as well, much like falling dominoes. This theory was largely held since the fall of Eastern Europe to Communism and the Soviet sphere of influence following World War II. However, military critics of the war **pointed out** (= *faire remarquer*) that the conflict in Vietnam was political and that the military mission lacked any clear idea of how to achieve its objectives.

The events of Tet in early 1968 as a whole were remarkable in **shifting** (= *faire basculer*) public opinion regarding the war. U.S. military officials had previously reported that counter-insurgency in South Vietnam was being **prosecuted** (= *poursuivre*) successfully. While the Tet Offensive provided the U.S. and allied militaries with a great victory **in that** (= *en ce sens que ...*) the Viet Cong was finally brought into open battle and destroyed as a fighting force, the American media interpreted such events as the attack on the American embassy in Saigon as an indicator of U.S. military weakness. The military victories on the battlefields of Tet were obscured by shocking images of violence on television screens, long casualty lists, and a new perception among the American people that the military had been untruthful to them about the success of earlier military operations, and ultimately, the ability to achieve a meaningful military solution in Vietnam.

Source: Internet – en.wikipedia.org

Secondes Langues vivantes/ancienne :

- allemand**
- anglais**
- espagnol**
- latin**

ATTENTION ! Les sujets d'italien font
l'objet d'un fichier à part.

LICENCES 2^{ème} et 3^{ème} années

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE9 – Méthodologie 2
Seconde langue vivante/anc. - Allemand

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mercredi 07 mai 2014
14h à 16h
Amphithéâtre PLATON

Responsable du sujet :

M. FORGEOT Vincent

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 7 pages recto uniquement agrafées et numérotées de 1/7 à 7/7.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consignes :

Tous les exercices devront être rédigés sur le sujet d'examen.
Le candidat indiquera au bas de chaque page du sujet son numéro d'étudiant.
Le sujet d'examen sera inséré dans une copie dûment renseignée et anonymée.

RAPPEL : L'usage du dictionnaire, autre document et tout matériel électronique est strictement interdit.

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1/7

BAREME :

- I- Lexique : / 30
- II- Traduction : / 15
- III- Grammaire : / 15

NOTE :/60 ▶/20

APPRECIATIONS :

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--

I- Lexique :

/ 30

Consigne : Donnez les équivalents français des mots et expressions suivantes.

- der Lebensraum :
- die westlichen Gegner niederwerfen :
-
- den britischen Widerstand brechen :
-
- angreifen :
- die sowjetische Grenze überschreiten :
-
- der Blitzkrieg ist gescheitert :
-
- die motorisierten Verbände :
- weit vorstoßen :
- Teile der Roten Armee einkesseln :
-
- der Gefangene :
- die Ausweitung des Krieges :
- Verluste erleiden :
- die Siegeszuversicht :
- der Zusammenhalt der Frontlinie :
- Truppen abziehen aus :
- der Ferne Osten :
- der Angriff auf Moskau scheiterte :
-

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

3/7

- die Verbände blieben im Schlamm liegen :
-
- neue Divisionen ins Gefecht führen :
-
- der Einbruch des russischen Winters :
-
- gut ausgerüstet :
- die sowjetischen Menschenreserven sind unerschöpflich :
-
- die Weite des sowjetischen Raumes :
-
- der Gegenangriff :
- die deutschen Truppen zum Rückzug zwingen :
-
- die Führung des Heeres übernehmen :
-
- die Verluste an Menschen und Material :
-
- die Krise überwinden :
- der Feldzug :
- der Widerstand der sowjetischen Truppen wurde immer härter :
-

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--

III- Grammaire :

/ 15

Consigne : Le subjonctif 2.

A) exercice 1 : complétez par la forme du subjonctif 2 présent. (/5)

- 1) Ohne Bücher _____ ich hier nicht leben. (können)
- 2) Du _____ eigentlich darüber Bescheid wissen. (müssen)
- 3) Wenn doch bald Ferien _____. (sein)
- 4) Wenn ich nur _____ (wissen), was ich machen soll.
- 5) Fanny _____ gern einen kleinen Bruder. (haben)

B) exercice 2 : formez des phrases au subjonctif 2 passé. (/5)

- 1) Ohne deine Hilfe - ich - die Prüfung - nicht schaffen

↳

- 2) beinahe - Peter - hinfallen

↳

- 3) an eurer Stelle - wir - das Haus - nicht verkaufen

↳

- 4) bei schönem Wetter - wir - zu Fuß gehen

↳

- 5) beinahe - Uwe - den Zug verpassen

↳

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

6/7

C) exercice 3 : mettez le verbe de la conditionnelle, selon le cas, au subjonctif 2 présent ou passé. (/5)

- 1) Wenn Klaus Geld _____, würde er sich einen Computer kaufen.
(haben)
- 2) Wenn Elke mir von ihrem Unglück _____, hätte ich ihr geholfen.
(erzählen)
- 3) Wenn du noch ein paar Tage hier _____, könnte ich mit dir in die
Oper gehen. (bleiben)
- 4) Wenn du mich daran _____, hätte ich ihr zu ihrem Geburtstag
gratuliert. (erinnern)
- 5) Wenn du nicht dauernd zu spät _____, hätte sich der Chef nicht
geärgert. (kommen)

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

LICENCES 2^{ème} et 3^{ème} années

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE9 – Méthodologie 2
Seconde langue vivante/anc. - Anglais

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mercredi 07 mai 2014
14h à 16h
Amphithéâtre PLATON

Responsable du sujet :

Mme LEMAIRE Candice

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 4 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/4 à 4/4.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consignes :

Le candidat traitera l'ensemble des questions sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage du dictionnaire, autre document et tout matériel électronique est strictement interdit.

Read the following text before you answer the questions below :

Elizabeth rode into London on 23 November 1558, amid (= *au milieu de*) the genuine plaudits of the people. Her sister had met with the like reception five years earlier. On both occasions the cause of the satisfaction was the same, relief that a hated regime had ended and hope that the new ruler would be better than the last. Elizabeth had had time to measure political forces and effects, to comprehend the emotions and desires of the people, and to assess the characters of the leading men through whom she would have to act. For ten years past she had been exposed to acute (= *grands*) dangers and insidious approaches, and to hostile watchfulness. She had learned to see and say nothing, to speak unconstrainedly while revealing nothing, to carry a cheerful countenance, to command easily, to mix a salt of humour in censure, and to show a friendly interest in all people, humble or great. She possessed her father's gift of royal magnetism to rouse (= *soulever*) the hearts of the multitude. From the outset it was apparent that she dedicated herself to the interests of her people and that she placed their freedom first among all considerations and their prosperity high among the others. There were in fact several settlements to be accomplished within a year or two of the opening of the reign. The first task was to choose councillors and officers of state. On the whole Elizabeth's corps of assistants represented the middle opinion of the nation, containing neither Catholic nor Protestant zealots, and, after the first two months, not one ecclesiastic of any persuasion. Elizabeth, once she had determined the personnel of her administration, had to deal with her immediate problems. They were: the religion and the ecclesiastical allegiance of the realm; the peace treaty with France and future relations with Spain; a decision about the gold trade with the Guinea coast, and whether the monopoly of Portugal should be respected or denied; and the critical state of the finances, left in confusion by the late government and continuing to bleed the treasury by the excessive interest payable on foreign loans (= *emprunts*). These problems were evident from the first day of the reign, and to them was added in the early part of 1599 a flare-up of Calvinism against French domination in Scotland. Altogether, a sufficiency of urgent business confronted an inexperienced queen, who was determined, while listening to advice, to make decisions her own.

The religious question was the most important. Broadly there were three conceivable solutions: continued allegiance to the Pope, revival of Henry's English Catholicism schismatic from Rome, and re-establishment of a Protestant Church. From the standpoint (= *point de vue*) of foreign policy the first appeared much the easiest course, but it implied that persecution of the Marian sort must cease.

Although she did not parade her personal creed (= *croyance, credo*), it is evident that Elizabeth had no mind to submit to Rome. With her parentage, it would have been very awkward (= *maladroit*) to do so. As she said herself, she was altogether English, and the English of that date were less attracted by the idea of the unity of Christendom than by that of 'England as an Empire', a body politic containing all its loyalties within itself.

Elizabeth meant to be a free sovereign and independent state. It is evident also from her words and attitude that she was not a zealous Protestant. She desired the Church to be subordinate to the state and the clergy to be her servants and none other's. She hoped that nearly all her people would be members of the national Church, and she did not intend to commit the error of persecuting those who would not.

**Adapted from James A. Williamson, *The Tudor Age* (second edition)
London: Longmans, 1957.**

1. Vocabulary:

- Find the English equivalents for the following French words in the text. The list follows the order of the text:

applaudissements – semblable – soulagement – évaluer – surveillance – une mine réjouie – un accord – le royaume – les conseils – prendre une décision.

- Translate the following Tudor words into English:

une pierre précieuse – les tentures – l'aumône – les laïcs – richement (décoré) – la flotte – les pauvres – un navire – un moine – le souverain.

2. Questions sur le texte : répondez en français aux questions de cette partie.

- a) "Her sister had met the like reception five years earlier" : de qui est-il question ? Que savez-vous de cette personne ?
- b) "Henry's English Catholicism schismatic from Rome" : de quel événement s'agit-il ? Par qui/quoi est-il provoqué ? Quelles en sont les principales étapes ?
- c) "Persecutions of the Marian sort must cease" : de quel événement est-il question, et quels sont les autres noms qu'on lui a donnés ?
- d) "The gold trade (with Guinea coast)" : avec quelles autres colonies Elizabeth avait-elle établi un commerce au cours de son règne ? Qui avait-elle placé en charge de la découverte et de la gestion de ces colonies ?

3) Beyond the text. Answer the following questions in English using what you studied in class. Make sure that your sentences are correct and your vocabulary accurate. Don't forget to re-read what you have written!

- a) "The cause of the satisfaction was the same, relief that a hated regime had ended and hope that the new ruler would be better than the last" : explain (in your own words) why English people were so happy when Elizabeth I took the throne.
- b) "She placed their freedom first among all considerations and their prosperity high among the others" : explain how Queen Elizabeth I secured the freedom and the prosperity of the kingdom (give precise examples of laws and reforms).
- c) "The religious question was the most important" : explain (in your words) the religious changes which took place between the reign of Henry VIII and the reign of Elizabeth.
- d) The author evokes the "relations with Spain" : explain (in your own words) what you know about the relations between Spain and England under the Elizabethan period. Why is 1588 a key-date ?

LICENCE 3^{ème} année

SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE9 – Méthodologie 2
Seconde langue vivante/anc. - Espagnol

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mercredi 07 mai 2014
14h à 16h
Amphithéâtre PLATON

Responsable du sujet :

M. MERIC Olivier

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 5 pages recto verso agrafées et numérotées de 1/5 à 5/5.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera le sujet suivant sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage du dictionnaire, autre document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET

Texto de trabajo:

Lecciones de la Historia

Pasado mañana comenzaremos 2014, y estoy segura de que a lo largo de todo el año no dejarán de aparecer artículos, ensayos, libros y reportajes sobre la Gran Guerra que estalló después del asesinato de Sarajevo el 28 de junio de 1914, al cumplirse justo 100 años. Una Guerra tremenda que llenó de cadáveres los campos de Europa, que acabó con imperios tan centenarios como el austro-húngaro, el ruso o el otomano, que cambió radicalmente el mapa político europeo y que, mal resuelta en la Paz de Versalles, engendró la aún más terrorífica II Guerra Mundial.

La importancia de aquel acontecimiento terrible, cuyas consecuencias llegan hasta hoy, justifica, sin duda, todos los estudios y análisis que se le dediquen. Unos estudios y unos análisis que tropiezan y tropezarán siempre con la inmensa dificultad de explicar cómo los países más desarrollados del planeta, los más cultos, los más civilizados, los herederos de las tradiciones filosóficas más profundas, se enzarzaron en una guerra de dimensiones inimaginables que convirtió Europa en el escenario de una carnicería inmisericorde donde dejaron sus vidas millones de jóvenes.

¿Qué pudo pasar para que Inglaterra, Francia, Alemania, Austria, Rusia y, junto a ellas, el resto de naciones europeas se lanzaran a esa matanza sin límites? ¿Cómo fue posible que se mataran sin freno los soldados de uno y otro bando cuando compartían los mismos valores, los de la civilización occidental, y profesaban la misma religión, el cristianismo? ¿Qué tuvo que ocurrir para que los monarcas de esos reinos e imperios, que, además estaban unidos por estrechos y cercanos lazos de parentesco, patrocinaran una insensata escalada de odio que llevó a sus pueblos a respirar un belicismo y unas ganas de acabar con el vecino que hicieron posible el enfrentamiento?

Contestar todas estas preguntas no es nada fácil, por eso se comprende que la bibliografía sobre la Gran Guerra del 14 sea ilimitada y no pare de crecer, como veremos en el año que va a comenzar. La Gran Guerra y su continuación en la II Guerra Mundial constituyen un fracaso tan colosal para los países más civilizados de Occidente que todo lo que sirva para comprenderla mejor puede ayudarnos hoy a conocernos mejor a nosotros mismos como sujetos de la Historia y a entender mejor los gravísimos errores en los que se puede caer cuando confluyen determinadas circunstancias. Un nacionalismo exacerbado, inoculado a los ciudadanos por unos líderes irresponsables que no supieron estar a la altura de las circunstancias, fue, sin duda, una de las claves de la gran catástrofe.

Aprendamos de la Historia.

¡Feliz Año 2014!

Fuente : por Esperanza Aguirre publicado el día 30/12/2013 – 12:31hs

Tareas

1- Copiar el cuadro para escribir las preguntas que corresponden a las respuestas (clase 2, pedir y dar informaciones) : (5 puntos)

Preguntas	Respuestas
.....	El tema del texto es el centenario de la primera guerra mundial.
.....	Francisco Fernando de Austria fue asesinado en Sarajevo.
.....	El tratado de paz fue firmado en Versalles.
.....	El artículo fue publicado el 30 de diciembre del 201 a las 12:31 horas locales.
.....	Es importante por no olvidar lo que ocurrió.

2- La siguiente tarea se desarrolla en tres etapas :

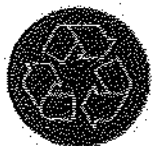
A.- Llenar el cuadro listando 8 argumentos (4 en la primera columna y 4 en la segunda) con respeto a la pregunta sin escribir oraciones; presentar su conclusión en una oración : (3 puntos)

¿ Hoy en día, conocer nuestra historia es importante para escribir nuestro futuro ?		
Si:	No:	Conclusión:
.....
.....
.....
.....

B.- Presentar sus argumentos en un texto de 130 palabras, (+/- 15 %) utilizando por los menos 4 conectores o expresiones de la clase 8 para introducir argumentos y presentar contra-argumentos (7 puntos)

C.- Presentar su conclusión (50 palabras, +/- 15%) expresando certeza y evidencia (clase 9) (3 puntos)

3.- Dar una definición de los signos, utilizando expresiones de la clase 11 : (2 puntos)



Examens – Avril/Mai 2014

UE Ouverture

LICENCE 3^{ème} année
SESSION 1 – MAI 2014

Intitulé de l'épreuve écrite :

UE10 – Ouverture
Croyances, culture et société

Date, horaire et lieu de l'épreuve :

mardi 13 mai 2014
8h à 10h
Amphithéâtre BIANQUIS

Responsables du sujet :

MM. CAILLEAUX Christophe
& EL KENZ David

Durée de l'épreuve :

2 heures

Indications :

Le sujet comporte 2 pages recto verso et numérotées de 1/2 à 2/2.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Consigne :

Le candidat traitera, après tirage au sort, l'une des deux périodes historiques suivantes sur la copie d'examen.

RAPPEL : L'usage de tout document et tout matériel électronique est strictement interdit.

SUJET Histoire moderne

(M. EL KENZ David)

Les violences dans le Nouveau Monde au XVIe siècle (vous devez vous appuyer sur des exemples précis pour traiter le sujet)

SUJET Histoire contemporaine

(M. CAILLEAUX C.)

Sport, violences et identités depuis la fin du XIXe siècle.